

## Potassium hydroxide solution

35127-1L

Version 1.3

Date de révision  
09.04.2019

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Potassium hydroxide solution  
FDS-nombre : 000000021660  
Type de produit : Mélange  
Remarques : SDS conformément à l'Art. 31 du Règlement (CE) 1907/2006.

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Substances chimiques de laboratoire  
Utilisations déconseillées : aucun(e)

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Honeywell International Inc. Honeywell International, Inc.  
115 Tabor Road 115 Tabor Road  
07950-2546 Morris Plains Morris Plains, NJ 07950-2546  
USA USA

Téléphone :  
Téléfax :  
Pour plus d'informations, : PMTEU Product Stewardship:  
veuillez prendre contact : SafetyDataSheet@Honeywell.com  
avec:

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)  
+1-303-389-1414 (Medical)  
Pays Poison Control Center : voir le chapitre 15.1  
basé

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

## Potassium hydroxide solution

35127-1L


Version 1.3

Date de révision  
09.04.2019

Liquides inflammables Catégorie 2  
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
Irritation cutanée Catégorie 2  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
Irritation oculaire Catégorie 2  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique Catégorie 3  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Pictogrammes de danger	:	
Mention d'avertissement	:	Danger
Mentions de danger	:	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	:	P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

## Potassium hydroxide solution

35127-1L

Version 1.3

Date de révision  
09.04.2019

### 2.3. Autres dangers

Ce produit est un mélange. L'information concernant les risques pour la santé est basée sur ses composants.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substance

Non applicable

### 3.2. Mélange

Nom Chimique	No.-CAS No.-Index Numéro d'Enregistrement REACH No.-CE	Classification 1272/2008	Concentration	Remarques
éthanol; alcool éthylique	64-17-5 603-002-00-5 01-2119457610-43 200-578-6	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319	>= 80 % - <= 90 %	1*
Toluène	108-88-3 601-021-00-3 01-2119471310-51 203-625-9	Flam. Liq. 2; H225 Repr. 2; H361d STOT RE 2; H373 Asp. Tox. 1; H304 Skin Irrit. 2; H315 STOT SE 3; H336	< 3 %	1*
hydroxyde de potassium; potasse caustique	1310-58-3 019-002-00-8 01-2119487136-33 215-181-3	Met. Corr. 1; H290 Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1A; H314	>= 0,5 % - < 2 %	1*
hydrazine	302-01-2 007-008-00-3 206-114-9	Flam. Liq. 3; H226 Acute Tox. 2; H330 Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 3; H311 Skin Corr. 1B; H314 Skin Sens. 1A; H317 Carc. 1B; H350 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	< 0,1 %	1* M = 10 M = 10

1\* - Pour connaître les limites de concentration spécifiques, reportez-vous aux annexes 1272/2008

Autres composants de ce produit sont non dangereux et/ou sont présents à des concentrations inférieures aux limites de déclaration obligatoire.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8. Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

## Potassium hydroxide solution

35127-1L

Version 1.3

Date de révision  
09.04.2019

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

*Conseils généraux:*

Le secouriste doit se protéger. S'éloigner de la zone dangereuse. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

*Inhalation:*

En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

*Contact avec la peau:*

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Appeler un médecin en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.

*Contact avec les yeux:*

Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Protéger l'oeil intact. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

*Ingestion:*

En cas d'ingestion, faire boire de l'eau. Appeler immédiatement un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

donnée non disponible

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

donnée non disponible

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

## Potassium hydroxide solution

35127-1L

Version 1.3

Date de révision  
09.04.2019

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

*Moyens d'extinction appropriés:*

Eau pulvérisée

Mousse

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

Produits extincteurs en poudre

*Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:*

Jet d'eau à grand débit

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Facilement inflammable.

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.

La distance de retour de flamme peut être considérable.

En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme:

Oxydes de carbone

#### 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Porter un équipement de protection. Tenir à l'écart les personnes sans protection.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas décharger dans l'environnement.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte.

Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés.

## Potassium hydroxide solution

35127-1L

Version 1.3

Date de révision  
09.04.2019

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

*Conseils pour une manipulation sans danger:*

Aspiration sur le site indispensable. Porter un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

*Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:*

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

*Mesures d'hygiène:*

Mesures de prévention recommandées pour la protection de la peau Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Entreposer séparément les vêtements de travail.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

*Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:*

Conserver dans le conteneur d'origine. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune donnée supplémentaire est disponible

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

*Limites d'exposition professionnelle*

Composants	Base / Valeur	Valeur / Type d'exposition	Facteur de dépassement	Remarques
éthanol; alcool éthylique	INRS (FR) VME	1.900 mg/m <sup>3</sup> 1.000 ppm		Valeur limité
éthanol; alcool éthylique	INRS (FR) VLE	9.500 mg/m <sup>3</sup> 5.000 ppm		Valeur limité

**Potassium hydroxide solution**

35127-1L

Version 1.3

Date de révision  
09.04.2019

Toluène	EU ELV TWA	192 mg/m3 50 ppm		Indicatif
Toluène	EU ELV STEL	384 mg/m3 100 ppm		Indicatif
Toluène	EU ELV SKIN_DES			Peut être absorbé par la peau.
Toluène	INRS (FR) VME	76,8 mg/m3 20 ppm		Règlement impératif (VRC)
Toluène	INRS (FR) SKIN_DES			Peut être absorbé par la peau.
Toluène	INRS (FR) VLE	384 mg/m3 100 ppm		Règlement impératif (VRC)
hydroxyde de potassium; potasse caustique	INRS (FR) VLE	2 mg/m3		Valeur limité

VME - Valeur limite de moyenne d'exposition professionnelle (VME):

VLE - Valeur limite d'exposition à court terme (VLE):

TWA - Valeur limite de moyenne d'exposition

STEL - Valeur limite à courte terme

SKIN\_DES - Désignation de la peau :

**Valeurs DNEL/PNEC**

Composant	Utilisation finale/ incidence	Durée d'exposition	Valeur	Voies d'exposition	Remarques
hydroxyde de potassium; potasse caustique	Travailleurs / Long terme - effets locaux		1 mg/m3	Inhalation	
hydroxyde de potassium; potasse caustique	Consommateurs / Long terme - effets locaux		1 mg/m3	Inhalation	
éthanol; alcool éthylique	Travailleurs / Aigu - effets locaux		1900 mg/m3	Inhalation	
éthanol; alcool éthylique	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		343mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
éthanol; alcool éthylique	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		950 mg/m3	Inhalation	
éthanol; alcool éthylique	Consommateurs		114 mg/m3	Inhalation	

**Potassium hydroxide solution**

35127-1L

Version 1.3

Date de révision  
09.04.2019

	rs / Long terme - effets systémiques				
éthanol; alcool éthylique	Consommateurs / Aigu - effets locaux		950 mg/m3	Inhalation	
éthanol; alcool éthylique	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		206mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
éthanol; alcool éthylique	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		87mg/kg bw/d	Ingestion	
Toluène	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		8,13mg/kg bw/d	Ingestion	
Toluène	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		226mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
Toluène	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		384mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
Toluène	Consommateurs / Aigu - effets locaux		226 mg/m3	Inhalation	
Toluène	Travailleurs / Aigu - effets locaux		384 mg/m3	Inhalation	
Toluène	Consommateurs / Aigu - effets systémiques		226 mg/m3	Inhalation	
Toluène	Travailleurs / Aigu - effets systémiques		384 mg/m3	Inhalation	
Toluène	Travailleurs / Long terme - effets locaux		192 mg/m3	Inhalation	
Toluène	Consommateurs / Long terme - effets		56,5 mg/m3	Inhalation	



**Potassium hydroxide solution**

35127-1L

Version 1.3

Date de révision  
09.04.2019

	systemiques				
Toluène	Travailleurs / Long terme - effets systemiques		192 mg/m3	Inhalation	
hydrazine	Travailleurs / Long terme - effets systemiques		0,013 mg/m3	Inhalation	
hydrazine	Travailleurs / Aigu - effets systemiques		0,133 mg/m3	Inhalation	
hydrazine	Travailleurs / Long terme - effets locaux		0,013 mg/m3	Inhalation	
hydrazine	Travailleurs / Aigu - effets locaux		0,133 mg/m3	Inhalation	
hydrazine	Travailleurs / Long terme - effets systemiques		0,0064 mg/kg	Ingestion	

Composant	Compartiment de l'environnement / Valeur	Remarques
hydroxyde de potassium; potasse caustique	:	donnée non disponible
éthanol; alcool éthylique	Eau douce: 0,96 mg/l	
éthanol; alcool éthylique	Eau de mer: 0,79 mg/l	
éthanol; alcool éthylique	Sédiment d'eau douce: 3,6 mg/kg	
éthanol; alcool éthylique	Sol: 0,63 mg/kg	
Toluène	Eau douce: 0,68 mg/l	
Toluène	Sédiment d'eau douce: 16,39 mg/kg	
Toluène	Sol: 2,89 mg/kg	
Toluène	Station de traitement des eaux usées: 13,61 mg/l	
hydrazine	Eau douce: 0,0006 mg/l	Assessment factor: 10
hydrazine	Utilisation/dégagement intermittent: 0 mg/l	
hydrazine	Eau de mer: 0,00006 mg/l	Assessment factor:

## Potassium hydroxide solution

35127-1L

Version 1.3

Date de révision  
09.04.2019

		100
hydrazine	Station de traitement des eaux usées: 0,055 mg/l	Assessment factor: 100

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôle de l'exposition professionnelle

Les équipements de protection personnelle doivent répondre aux normes EN en vigueur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374,511; godillots protecteurs EN-ISO 20345.  
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

#### Équipement de protection individuelle

##### *Protection respiratoire:*

En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

##### *Protection des mains:*

Matière des gants: Viton (R)  
délai de rupture: > 480 min  
Épaisseur du gant: 0,7 mm  
Vitoject® 890

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.

Remplacer en cas d'usure.

Remarques:Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) il faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utilisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delà de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l'EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de

##### *Protection des yeux:*

Lunettes de protection chimique

##### *Protection de la peau et du corps:*

Vêtement de protection

## Potassium hydroxide solution

35127-1L

Version 1.3

Date de révision  
09.04.2019

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux réglementations environnementales locales et aux bonnes pratiques industrielles.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	:	liquide
Couleur	:	donnée non disponible
Odeur	:	caractéristique
Point/intervalle de fusion	:	donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	:	donnée non disponible
Point d'éclair	:	14 °C Méthode: coupelle fermée
Inflammabilité (solide, gaz)	:	donnée non disponible
Température d'inflammation	:	donnée non disponible
Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.
Limite d'explosivité, inférieure	:	donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	:	donnée non disponible
Pression de vapeur	:	donnée non disponible
Densité	:	donnée non disponible
Viscosité, dynamique	:	donnée non disponible
pH	:	donnée non disponible
Hydrosolubilité	:	complètement miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	donnée non disponible

## Potassium hydroxide solution

35127-1L

Version 1.3

Date de révision  
09.04.2019

### 9.2 Autres informations

aucune donnée supplémentaire est disponible

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

### 10.4. Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

### 10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants  
Métaux alcalins

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d):  
Oxydes de carbone

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

*Toxicité aiguë par voie orale:*  
donnée non disponible

*Toxicité aiguë par voie cutanée:*  
donnée non disponible

*Toxicité aiguë par inhalation:*  
donnée non disponible

*Irritation de la peau:*

## Potassium hydroxide solution

35127-1L

Version 1.3

Date de révision  
09.04.2019

donnée non disponible

*Irritation des yeux:*  
donnée non disponible

*Sensibilisation respiratoire ou cutanée:*  
donnée non disponible

*Cancérogénicité:*  
Note: donnée non disponible

*Mutagénicité sur les cellules germinales:*  
Note: donnée non disponible

*Danger par aspiration:*  
donnée non disponible

*Autres informations:*  
donnée non disponible

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

*Toxicité pour le poisson:*  
donnée non disponible

*Toxicité des plantes aquatiques:*  
donnée non disponible

*Toxicité pour les invertébrés aquatiques:*  
donnée non disponible

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

donnée non disponible

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

#### 12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

## Potassium hydroxide solution

35127-1L

Version 1.3

Date de révision  
09.04.2019

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

donnée non disponible

### 12.6. Autres effets néfastes

donnée non disponible

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

*Produit:*

Éliminer en conformité avec les réglementations en vigueur.

*Emballages:*

Respecter les prescriptions légales relatives à la ré-utilisation et l'enlèvement des déchets des emballages utilisés

*Information supplémentaire:*

Dispositions relatives aux déchets:

Directive 2006/12/CE; Directive 2008/98/CE

CE Règlement No. 1013/2006

Équipement de protection individuel, voir section 8.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### ADR/RID

UN Numéro : 1170  
Description des marchandises : ÉTHANOL EN SOLUTION  
Classe : 3  
Groupe d'emballage : II  
Code de classification : F1  
Numéro d'identification du danger : 33  
Étiquettes ADR/RID : 3  
Dangereux pour l'environnement : non

### IATA

UN Numéro : 1170  
Description des marchandises : Ethanol solution  
Classe : 3  
Groupe d'emballage : II

## Potassium hydroxide solution

35127-1L

Version 1.3

Date de révision  
09.04.2019

Étiquettes de danger : 3

### IMDG

UN Numéro : 1170  
Description des marchandises : ETHANOL SOLUTION  
Classe : 3  
Groupe d'emballage : II  
Étiquettes de danger : 3  
No EMS Numéro : F-E, S-D  
Polluant marin : non

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Base	Valeur	Remarques
Directive 2012/18/CE SEVESO III Listed in Regulation : P5c: LIQUIDES INFLAMMABLES Number in Regulation: 1.2.5.3	Amount 1: 5.000.000 kg Amount 2: 50.000.000 kg	

Base	Valeur	Remarques
Règlement (CE) n° 1907/2008, annexe XVII		Ce produit contient un ingrédient conforme de l'Annexe XVII de la Réglementation REACH 1907/2006/CE.

#### Centre de contrôle de poison

Pays	Numéro de téléphone
Autriche	+4314064343
Belgique	070 245245
Bulgarie	(+)35929154233
Croatie	(+3851)23-48-342
Chypre	n'est disponible
République Tchèque	+420224919293; +420224915402
Danemark	82121212

Pays	Numéro de téléphone
Liechtenstein	n'est disponible
Lituanie	+370532362052
Luxembourg	070245245; (+352)80002-5500
Malta	n'est disponible
Pays-Bas	030-2748888
Norvège	22591300
Pologne	n'est disponible

## Potassium hydroxide solution

35127-1L

Version 1.3

Date de révision  
09.04.2019

Estonie	16662; (+372)6269390
Finlande	9471977
France	+33(0)145425959
Grèce	n'est disponible
Hongrie	(+36-80)201-199
Islande	5432222
Irlande	+353(1)8092166
Italie	+39 0649906140
Allemagne	Berlin : 030/19240
	Bonn : 0228/19240
	Erfurt : 0361/730730
	Fribourg : 0761/19240
	Göttingen : 0551/19240
	Homburg : 06841/19240
	Mainz : 06131/19240
Munich : 089/19240	
Lettonie	+37167042473

Portugal	808250143
Roumanie	n'est disponible
Slovaquie (NTIC)	+421 2 54 774 166
Slovénie	n'est disponible
Espagne	+34915620420
Suède	112 (begär Giftinformation);+46104566786
Suisse	145
Royaume Uni	n'est disponible

### Autres informations relatives au stockage

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques  
Dans l'inventaire TSCA

Australie. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Canada Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Liste intérieure des substances  
(LIS)  
Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Japon. Kashin-Hou Law List  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Corée. Inventaire existant des produits chimiques (KECI)  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act  
Listé ou en conformité avec l'inventaire



## Potassium hydroxide solution

35127-1L

Version 1.3

Date de révision  
09.04.2019

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

New Zealand. Inventory of Chemicals (NZIoC), as published by ERMA New Zealand  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique n'a pas été faite.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Texte des mentions de danger (H) référée dans le titre 3

éthanol	:	H225 H319	Liquide et vapeurs très inflammables. Provoque une sévère irritation des yeux.
toluène	:	H225 H361d H304 H373 H315 H336	Liquide et vapeurs très inflammables. Susceptible de nuire au fœtus. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer somnolence ou vertiges.
hydroxyde de potassium	:	H290 H302 H314	Peut être corrosif pour les métaux. Nocif en cas d'ingestion. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
hydrazine	:	H226 H330 H301 + H311 H314 H317 H350 H410	Liquide et vapeurs inflammables. Mortel par inhalation. Toxique par ingestion ou par contact cutané Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Peut provoquer une allergie cutanée. Peut provoquer le cancer. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## Potassium hydroxide solution

35127-1L

Version 1.3

Date de révision  
09.04.2019

### Information supplémentaire

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées.  
Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la version précédente.

#### Abréviations :

CE Communauté Européenne  
CAS Chemical Abstracts Service  
DNEL Derived no effect level  
PNEC Predicted no effect level  
vPvB Very persistent and very bioaccumulative substance  
PBT Persistent, bioaccumulative und toxic substance

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.